



Laser de poche Bientôt en service?

En novembre dernier, *Auto Plus* avait découvert au Salon Milipol (équipements de la police) le TruSpeed SE, petit "frère" de l'UltraLyte, le pistolet laser actuellement le plus utilisé par les forces de l'ordre. Cette nouvelle paire de jumelles laser impressionne par ses performances et sa compacité, car elle ne pèse que 450 g (contre 1,7 kg pour l'UltraLyte) et tient dans une poche vu ses dimensions réduites (13,2 x 11,4 x 5,3 cm).

Or, ça y est : l'importateur de minilaser (Mercura) vient de décrocher sa certification française, indispensable pour constater les infractions. Il est homologué pour mesurer la vitesse des véhicules en approche ou en éloignement jusqu'à 300 km/h, porte à 640 m de distance, fonctionne de -20° à +60°. La mesure, qui peut être effectuée derrière une vitre, ne demande que 0,33 seconde. Ne reste plus qu'à attendre les commandes de l'Etat (sans doute avant la fin de l'année), sachant que celles des municipalités, elles, se concrétiseront bien avant.



Mini pour faire le maximum

Ce minilaser sera très apprécié des forces de l'ordre, vu sa compacité et sa simplicité d'utilisation.

Et aussi, le ProLaser utilisable à 1 km !

Nouveau plus pour le grand concurrent de l'UltraLyte : le Britax ProLaser 4. Ce pistolet laser, qui équipe les gendarmes, est désormais certifié pour être utilisé muni d'une lunette grossissante sur le dispositif de visée. Celle-ci leur permettra de contrôler plus aisément les voitures à 1 000 mètres...

